



**Vincent Locas, avocat**

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 4 février 2022

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022**  
**Notre dossier : 312-00977**  
**Dossier Régie : R-4177-2021**

---

Chère consœur,

Conformément au *Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie de l'énergie (Microsoft Teams)*, Énergir vous transmet une copie de la présentation qui sera utilisée par ses témoins lors de l'audience du 7 février 2022 dans la phase 1 du dossier mentionné en objet, soit la pièce Énergir-E, Document 3.

De plus, comme annoncé à sa lettre de planification d'audience datée du 31 janvier 2022 (B-0023) et conformément à l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, Énergir dépose l'affidavit de Monsieur Jean-François Tremblay attestant de la véracité des faits allégués à la demande et à la preuve écrite déposées au dossier.

Énergir dépose également une liste révisée des pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas

VL/mb

p. j.